**Zeitschrift:** Domaine public
**Herausgeber:** Domaine public
**Band:** - (1972)
**Heft:** 203

**Artikel:** Genève : pour entretenir la psychose de crise
**Autor:** [s.n.]
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1016237

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 05.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

# Par la volonté du peuple suisse

Initiative de Munchenstein.
Nous allons au-devant d'une belle votation !
Pendant des années et des années, « ces princes qui nous gouvernent », autorités tant civiles que militaires, n'ont rien voulu savoir d'un service civil et se sont contentés de condamner « avec fermeté » les quelques dizaines d'objecteurs de conscience, non-violents, idéalistes de toutes nuances qui comparaissaient devant les tribunaux. Selon une tradition séculairement proclamée et scrupuleusement observée, on a attendu de voir venir et on a laissé la situation se pourrir.
Irrémédiablement ? Aujourd'hui, ce ne sont plus quelques dizaines de non-violents qui très respectueusement « objectent », mais des centaines de jeunes, pas tous idéalistes et pas tous non violents, qui « contestent »...
Et donc, le Conseil fédéral, qui était demeuré sourd à la voix de Cérésole ou à celle plus récemment du socialiste Borel, tend une oreille attentive...
Et donc, nous allons au-devant d'une campagne où nous aurons d'un côté, *en faveur* d'un service civil, une partie de ces mêmes autorités civiles et militaires qui jusqu'ici ne voulaient rien entendre, plus certains milieux pacifistes modérés, inspirés par le christianisme ou par le socialisme ; et de l'autre côté, contre l'initiative, les éléments les plus bornés — disons : les plus traditionnels (je ne veux vexer personne) — des autorités citées plus haut, plus les pacifistes les plus intransigeants, qui estiment non sans quelque raison que l'initiative de Munchenstein trahit *l'esprit* d'un service civil international et qu'elle ne vise qu'à instaurer un service civil para-militaire. Plus les milieux d'extrême-gauche. Une belle salade ! Je lis dans un tract de « La Taupe », qui relève de la Ligue marxiste-révolutionnaire : « Nous condamnons le pacifisme comme stratégie antimilitariste : alors qu'il n'empêche pas réellement la bourgeoisie de se construire une armée sûre, il désarme le prolétariat... » Et de dénoncer dans l'initiative de Munchenstein « une tentative de récupération ». Et de proclamer que la lutte doit être menée à l'intérieur même de l'armée.
(Soit dit en passant, j'ai de plus en plus de peine à distinguer entre Ligue vaudoise et Ligue marxiste : même position devant le problème jurassien, même condamnation du service civil... il y aurait d'autres points communs à relever !)
Nous voterons.
Ou bien — c'est le plus probable — l'initiative sera rejetée par 20 à 30 % des votants contre 15 à 20 % — 50 % se moquant éperdument de la question — et il ne restera plus qu'à proclamer que « le peuple suisse » a exprimé sa ferme volonté de maintenir le principe du service militaire obligatoire et a condamné l'idée du service civil.
Ou bien par extraordinaire, l'initiative sera acceptée, et l'on pourra dire n'importe quoi : par exemple que « le peuple suisse » est partisan d'un service civil obligatoire, y compris pour les femmes, les enfants, les vieillards, etc. ! Défense « totale »... Et confusion totale, elle aussi.
Je vous en prie : dites-moi que j'ai tort et suis trop pessimiste.

**J.C.**

P.S. — Dans le numéro 201, j'ai commis une impardonnable erreur de date, que me fait obligeamment remarquer M. J.-P. Aguet, professeur à l'Université : les lois sur la presse sont de 1853 et non de 1839.

# Genève: pour entretenir la psychose de crise

« Déficit général de trésorerie 87,8 millions », « Déficit du compte général 56,7 millions ». La « Tribune de Genève » est le seul des quotidiens à mettre en évidence des chiffres aussi importants, ses confrères se contentant comme chaque année du déficit des comptes et du budget ordinaire : 11 millions pour les comptes 1971, 19 millions pour le budget 1973, chiffres trop modestes pour permettre des titres accrocheurs et pour entretenir l'impression de crise financière que certains à droite voudraient transmettre à l'opinion publique.

**Pas de quoi fouetter un chat**

19 millions de déficit pour un budget de 1146 millions, il n'y a pas de quoi fouetter un chat. Ce quasi équilibre est obtenu il est vrai par une diminution de la couverture des dépenses des grands travaux puisque une partie des impôts destinés les années précédentes à leur financement sont transférés du budget extraordinaire vers le budget ordinaire. L'an prochain, la mise en place de l'infrastructure routière, les constructions d'écoles, d'hôpitaux, d'immeubles administratifs, les achats de terrains ne seront pas financés à raison de 96 %, mais de 74 % « seulement » par l'impôt, le canton devant recourir à l'emprunt pour le reste. Mais 96 % d'autofinancement des investissements à long terme, c'est l'euphorie pour la collectivité publique comme pour l'entreprise privée. Avec 74 % Genève revient à une situation plus normale et qui demeure favorable lorsqu'on la compare à celle des autres cantons suisses et plus particulièrement des cantons urbains comme Bâle et Zurich.

Nous sommes donc loin de la crise. Cependant l'appel à l'austérité financière paye et en période électorale peut jouer contre la gauche. A elle de proclamer ses priorités et de convaincre l'opinion que les gaspillages ne se trouvent pas où certains voudraient les situer.